



*A-t-on encore peur des anglicismes?
Colloque sur la perception actuelle des anglicismes
au Québec et dans l'espace francophone*

24 et 25 mai 2018

LES RÉSUMÉS

JEUDI 14 mai 2018

9 h 30 *Qu'est-ce qu'un anglicisme? L'étude de la notion d'anglicisme dans les dictionnaires québécois d'aujourd'hui* – **Natalia Kramar**, Université de Montréal

Dans son article sur « Les anglicismes¹ », paru dans *Le Devoir* le 3 novembre 2016, Jean-Benoît Nadeau constate le flou définitionnel qui entoure la notion d'anglicisme, malgré son apparente simplicité : « Qu'est-ce qu'un anglicisme? La question paraît simple, mais elle est labyrinthique. Elle touche à la linguistique, la terminologie, la politique, auxquelles se mêlent les valeurs de chacun, sa culture, sa classe sociale et sa vision du monde. » C'est en partant du constat du chroniqueur montréalais que nous chercherons à répondre à la question qu'il pose, c'est-à-dire à définir l'anglicisme. Pour ce faire, nous examinerons cette notion dans trois dictionnaires québécois contemporains : le *Grand dictionnaire terminologique*, le *Multidictionnaire* et *Usito* (par ailleurs très différents l'un de l'autre pour ce qui est du type de dictionnaire, des objectifs et du public visés, du traitement lexicographique, etc.), ainsi que dans *Antidote*, correcteur très utilisé au Québec.

Mais quels paramètres prendre en compte pour établir avec justesse les composantes de la définition recherchée? On peut dégager ces paramètres en décortiquant les remarques de Claude Poirier concernant le terme *anglicisme* :

[L]e **terme *anglicisme*** doit servir à désigner un emploi qui a été réellement emprunté à l'anglais, que ce soit un **emprunt formel** (*avocado*, *caucus*, *fun*, au Québec), un **emprunt sémantique** (québ. *antique* « fabriqué il y a de nombreuses années et aujourd'hui recherché pour sa rareté, son style (en parlant d'un objet) », d'après l'angl. *antique*), ou encore un **calque d'un mot ou d'une expression de l'anglais** (angl. *square* > québ. *carré*, en parlant d'un lieu; angl. *to take a walk* > québ. *prendre une marche*). [...] le terme *anglicisme* [...] **ne doit pas être employé [...] avec une valeur normative**, puisqu'il peut arriver qu'un emprunt à l'anglais soit reçu dans le bon usage [...]²

Quatre éléments se laissent discerner dans cette description : 1) la *conception* de l'anglicisme, c'est-à-dire, pour nous, les types d'unités linguistiques qu'il inclut : emprunt formel, sémantique ou calque; 2) le *statut* de ces unités : emprunt (établi³); 3) leur *origine* : l'anglais; 4) la *connotation* : sans valeur normative (= fautive).

¹ L'article porte sur le colloque consacré aux anglicismes ayant eu lieu à Québec en octobre 2016 (voir *Les anglicismes : des emprunts à intérêt variable? Le recueil des actes du Colloque du réseau des organismes francophones de politique et d'aménagement linguistiques (OPALE), 18 et 19 octobre 2016*, Office québécois de la langue française, Montréal, 2017).

² Poirier, 1994, 229-230.

³ Les exemples de Poirier sont tous des emprunts établis. Cf. Rey-Debove (1998, 155-163) sur trois phases successives de la codification des emprunts dans la langue emprunteuse : la « phase métalinguistique » (par

En outre, il nous faudra tenir compte de la macrostructure des ouvrages étudiés, en se demandant si la notion d'anglicisme est traitée d'une manière cohérente dans différentes sections de chaque ouvrage : les textes liminaires ou thématiques (introduction, description de marques, tableaux), l'entrée « anglicisme », ou encore les articles traitant des anglicismes concrets (nous nous limiterons à quelques emprunts formels de langue générale). En effet, Poirier constate, en rapport avec le *Petit Robert* (1990), la polysémie du mot *anglicisme*, défini « de façon neutre à l'article **anglicisme** (“emprunt à la langue anglaise”), mais [utilisé] comme marque dans le corps de l'ouvrage avec le sens de “mot anglais employé en français et critiqué comme emprunt abusif ou inutile⁴” ».

Après avoir analysé la notion d'anglicisme selon les quatre paramètres établis, et ce, à travers la macrostructure des quatre ouvrages choisis, nous tâcherons d'en dresser un « portrait » unifié⁵.

Références

Dictionnaires

Antidote 9 (2015), Logiciel de correction, Druide informatique : <https://www.antidote.info/>

Le Grand dictionnaire terminologique [banque de fiches terminologiques, en ligne], Québec, Office québécois de la langue française : <http://www.gdt.oqlf.gouv.qc.ca>

Multidictionnaire = Multidictionnaire de la langue française (2015), 6^e éd., par Marie-Éva de Villers, Montréal, Québec/Amérique.

Usito : dictionnaire de la langue française. Le français vu du Québec [dictionnaire électronique], Éditions Delisme : <http://www.usito.com/>

Monographies et articles

Deroy, Louis (1980 [1956]), *L'emprunt linguistique*, Paris, Les Belles Lettres.

Lamontagne, Linda (1996), *La conception de l'anglicisme dans les sources métalinguistiques québécoises de 1800 à 1930*, Québec, CIRAL.

exemple : « Grouse est un mot anglais qui signifie “coq de bruyère” », la « phase à connotation autonymique » (cette phase a plusieurs modes, dont, par exemple, l'usage de l'italique, comme dans : « Les Anglais chassent la grouse ou le coq de bruyère »), et la phase d'usage dénotatif, celle d'« aboutissement de l'emprunt » (son usage normal dans la langue d'arrivée, par exemple : « Les Anglais chassent la grouse »). Et Rey-Debove (*ibid.*, 170) de poursuivre : « On peut considérer que l'emprunt est bien devenu un mot français lorsqu'il prend d'autres sens spécifiquement français (par exemple, paddock qui signifie aussi “lit”, *box* au sens de “place de garage”) et lorsqu'il produit des dérivés selon les règles de notre langue (par exemple film, qui a donné filmer, filmique, filmographique, filmothèque); cette productivité que nous avons décrite, est généralement le signe d'une complète adoption. »

⁴ Poirier, 1994, 228.

⁵ Ferdinand de Saussure (1995, 154) n'a-t-il pas dit dans son Cours que « le mot, malgré la difficulté qu'on a à le définir, est une unité qui s'impose à l'esprit, quelque chose de central dans le mécanisme de la langue »?

Nadeau, Jean-Benoît (2016), « Les anglicismes », *Le Devoir*, Actualités en société, le 3 novembre : <http://www.ledevoir.com/societe/actualites-en-societe/483752/les-anglicismes>

Poirier, Claude (1994), « L'anglicisme dans les dictionnaires de langue québécois : Le point de vue de l'équipe du Trésor de la langue française au Québec », dans Pierre Martel et Hélène Cajole-Laganière (éd.), avec la collaboration de Linda Pépin, *Actes du Colloque sur les anglicismes et leur traitement lexicographique : communications, discussions et synthèses : Magog du 24 au 27 septembre 1991/Bibliographie sur les emprunts à l'anglais et les anglicismes en français, 1945-1993*, Montréal, Gouvernement du Québec, p. 223-246.

Rey-Debove, Josette (1998), *La linguistique du signe : Une approche sémiotique du langage*, Paris, Armand Colin.

Saussure, Ferdinand de (1995 [1916]), *Cours de linguistique générale*, publié par Charles Bally et Albert Sechehaye, avec la collaboration d'Albert Riedlinger, édition critique préparée par Tullio De Mauro, postface de Louis-Jean Calvet, Paris, Payot.

10 h *L'impact des anglicismes sur la structure grammaticale du français parlé* – **Shana Poplack**, Université d'Ottawa, **Lauren Zentz**, University of Houston et **Nathalie Dion**, Université d'Ottawa

Si les anglicismes sont perçus comme une menace à la survie du français en Amérique du Nord, c'est en partie dû à la conviction commune qu'ils entraînent un changement *structurel*. Dans cette communication, nous évaluons l'impact de l'emprunt à l'anglais sur la grammaire du français, en nous basant sur le *Corpus du français parlé à Ottawa-Hull* (Poplack 1989), une grande compilation de français oral spontané.

Nous ciblons une structure grammaticale stéréotypée du français nord-américain : la préposition sans complément, telle qu'illustrée en (1). De par sa ressemblance aux prépositions échouées de l'anglais, comme en (2), cette structure est souvent mise en avant comme un exemple classique du changement attribué au contact de l'anglais.

(1) J'avais pas personne à parler avec. (OH.013.1964)

(2) So- that's- pretty much all I could think of. (QEC.046.806)

Nous faisons appel au cadre théorique variationniste comparatif afin de déterminer les facteurs qui motivent le choix de la variante en (1) dans les propositions relatives à complément prépositionnel par rapport aux options concurrentes, à savoir *l'antéposition* (3), et *l'absorption* (4).

(3) Oui, ça dépend avec qui je parle. (OH.040.3020)

(4) Il y avait un gars que je parlais [__] une journée, puis j'étais bien chum avec. (OH. 013.1645)

En suivant la méthode de Poplack et Levey (2011), nous commençons par situer la variante contentieuse par rapport à ses contreparties dans la langue réceptrice, pour ensuite confronter les contraintes variables qui régissent son usage a) dans la langue donneuse et dans la langue réceptrice, b) à des étapes précédant et suivant le contact avec l'anglais, et c) chez des locuteurs qui ont souvent recours à l'anglais dans leur discours en français et d'autres qui ont plutôt tendance à l'éviter. Nous évaluons finalement la possibilité d'un modèle interne au français pour la variante échouée, à travers une comparaison détaillée avec une construction superficiellement semblable qui existait déjà en français, à savoir la préposition *orpheline*, illustrée en (5).

(5) Si tu veux l'avoir avant, il faut que tu payes pour. (OH.013.258)

Des analyses quantitatives systématiques révèlent plusieurs résultats qui vont à l'encontre d'une interprétation de convergence. La plus convaincante réside dans l'observation que les conditions qui favorisent les prépositions sans complément diffèrent de celles qui sont en

vigueur dans la source présumée, l'anglais; elles sont plutôt identiques à celles qui régissent les prépositions orphelines en français.

La comparaison explicite entre locuteurs qui puisent souvent à l'anglais et ceux qui le font peu ne révèle aucune différence entre les deux groupes, ce qui réfute l'idée selon laquelle une multitude d'anglicismes mène nécessairement à la convergence structurelle. Par ailleurs, ces résultats, ainsi que les découvertes indépendantes selon lesquelles 1) les emprunts adoptent immédiatement la grammaire de la langue réceptrice et 2) la grande majorité des emprunts spontanés disparaissent après leur première mention, expliquent l'invraisemblance d'un changement structurel occasionné par l'emprunt lexical et l'alternance codique. Nos résultats confirment plutôt que les ressemblances superficielles cachent parfois des différences structurelles profondes. Ce constat est critique pour l'étude du changement provoqué par le contact.

Références

- Poplack, Shana (1989). *Corpus du français parlé à Ottawa-Hull*, Laboratoire de Sociolinguistique de l'Université d'Ottawa.
- Poplack, Shana et Stephen Levey (2011). « Variabilité et changement dans les grammaires en contact » dans France Martineau et Terry Nadasdi (éds.). *Le français en contact : hommages à Raymond Mougéon*, coll. « Les Voies du français », Québec, Presses de l'Université Laval, p. 247-280.

10 h 30 Rocking-chair ou chaise berçante? *Contexte et conditions référentielles de l'emprunt à l'anglais* – **Bruno Courbon**, Université Laval

En 1880, Oscar Dunn écrivait dans la préface à son *Glossaire franco-canadien* :

Au Canada, l'industrie, le commerce, les métiers sont, en grande partie du moins, dirigés par des hommes qui ne connaissent pas le français [...]. Etant données ces conditions sociales, on peut admettre *à priori* que le français canadien est entaché d'anglicisme. (p. XIV)

Si l'on peut aujourd'hui adopter un point de vue moins normatif sur la langue (laquelle pour Dunn est censée rester pure), et si la situation, en particulier dans le contexte québécois, a changé depuis les années 1970, des éléments de ce constat demeurent : au nord du continent américain, une partie de la conception et de la production de marchandises, de services, d'actes, de procédés, de concepts et de modes de pensée a d'abord lieu en anglais. Cela implique que les dénominations qui s'y rapportent sont, à l'origine, forgées par des personnes qui pensent, voient et perçoivent la réalité à travers un ensemble de prismes lexicoculturels (Galisson) anglo-nord-américains.

Plutôt que d'envisager le corpus du français nord-américain en termes de rapports de force opposant une langue dominée à une langue dominante, j'aimerais aborder la question, sous-entendue par le propos de Dunn, des conditions concrètes de compréhension, et, éventuellement, d'intercompréhension au sein d'un monde complexe dans lequel un nombre important de repères proviennent de la langue et de la culture anglo-américaines. Je souhaite poser ici la question des bases référentielles sur lesquelles peut se produire une possible association entre, d'une part, des notions créées dans un contexte lexicoculturel anglophone et, d'autre part, leur saisie par l'intermédiaire de dénominations adaptées aux contraintes lexicosémantiques du français.

Dans le dépassement du modèle forme/sens classique, je défends l'idée que les dénominations ne peuvent jamais être de pures formes, mais qu'elles présentent à la fois une vision du monde et un rapport à la réalité. Par conséquent, les usages lexicaux prennent des valeurs différentes en fonction de la représentation des *realia*, qui elle-même varie selon les environnements culturels. L'intégration, en français, de dénominations importées de l'anglais pose inéluctablement la question de la relation aux objets de référence (ce qui est exogène dans l'expérience n'a pas la même valeur que ce qui est familier). Pour examiner de plus près la charge sociosémantique relative de dénominations directement ou indirectement empruntées à l'anglais, seront analysés d'un point de vue sémantique l'usage et les attitudes vis-à-vis de quelques paires d'unités lexicales dont l'influence de l'anglais est plus ou moins perceptible (par exemple, *shopping/magasinage*; *week-end/fin de semaine*; *rocking-chair/chaise berçante*; *e-mail/courriel*; *chips/croustilles*; *parking/stationnement*) :

- dans deux régions de la francophonie (le Québec et la France);
- en dressant un portrait de la description lexicographique correspondante;
- et en relevant leurs occurrences et les marqueurs contextuels afférents dans la presse quotidienne et dans des forums de discussion.

Références

- BONNAFFÉ Édouard, *L'anglicisme et l'anglo-américanisme dans la langue française, dictionnaire étymologique et historique des anglicismes*, Paris, Delagrave, 1920.
- COLPRON Gilles, « Divers déplacements de sens dans les anglicismes sémantiques », *Meta*, vol. 15, n° 1, 1970, pp. 36-39.
- COURBON Bruno et Myriam PAQUET-GAUTHIER, « Faux amis/vrais ennemis : réutilisations de la notion d'anglicisme dans le discours métalinguistique au Québec », *Le discours et la langue*, vol. numéro thématique *Métalangage et expression du sentiment linguistique « profane »* coordonné par Michelle Lecolle, n° 6.1., 2014, pp. 143-173.
- DARBELNET Jean, *Le français en contact avec l'anglais en Amérique du Nord*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1976.
- DUNN Oscar, *Glossaire franco-canadien et vocabulaire de locutions vicieuses usitées au Canada*, Québec, Librairie A. Côté et Cie, 1880.
- GALISSION Robert, *De la langue à la culture par les mots*, Paris, Clé International, 1991.
- HUMBLEY John, *L'intégration de l'anglicisme contemporain : étude comparative des emprunts lexicaux faits à l'anglais depuis 1945 en français, en allemand et en danois, reflétés dans les dictionnaires*, Thèse de doctorat d'État ès Lettres, Université Paris 13, 1990 [3 vol.].
- LAFLAMME Élisabeth, *L'histoire du mot fermier au Québec, du XVII^e au XIX^e siècle : le passage du sens de « cultivateur locataire » à celui de « cultivateur propriétaire »*, Mémoire de maîtrise, Université Laval, Québec, 2004.
- MARTEL Pierre et al. (éd.), *Actes du Colloque sur les anglicismes et leur traitement lexicographique : communications, discussions et synthèses*, Gouvernement du Québec, Office de la langue française, 1994.
- MOLINARI Chiara, « Anglais et français au Québec : d'une relation conflictuelle à une interaction pacifique? », *Ela*, vol. 149, n° 1, 2008, pp. 93-106.
- NYCKEES Vincent, « Changement de sens et déterminisme socio-culturel », *Mémoires de la Société de Linguistique de Paris*, vol. tome IX : *Théories contemporaines du changement sémantique*, 2000, pp. 31-58.
- PAQUET-GAUTHIER Myriam, *Sens influencés de l'anglais en français au Québec : utilisation, perception et intégration*, Département de langues, linguistique et traduction, Université Laval, Québec, 2015.

PERGNIER Maurice (éd.), *Le français en contact avec l'anglais : en hommage à Jean Darbelnet*, Paris, Didier-Érudition, 1988.

PICONE Michael D., *Anglicisms, neologisms and dynamic French*, Amsterdam & Philadelphia, John Benjamins, 1996.

REINKE Kristin, « Der Sprachkontakt Französisch-Englisch in Québec und Frankreich aus der Perspektive der Sprecher », in Jürgen Schmidt-Radefeldt (éd.), *Portugiesisch kontrastiv gesehen und Anglizismen weltweit*, Frankfurt & Berlin, Peter Lang, 2006, pp. 453-479.

11 h 30 *Néophytes et experts de la néologie : dialogue possible ou sourde oreille? Le cas du projet collaboratif enbonstermes.com* – **Elizabeth C. Saint**, Université d'Ottawa

Depuis sa création et soutenu par la loi linguistique provinciale, l'Office québécois de la langue française (OQLF) travaille à influencer l'usage terminologique au Québec. Dans ce contexte, la question de l'impact de ses efforts et de l'adoption des termes par les usagers demeure centrale. Les enquêtes d'implantation terminologique et néologique, malheureusement encore trop peu nombreuses, témoignent du fait que les facteurs sociaux sont les plus prégnants (Martin, 1998; Quirion 2004, 2013) dans le choix d'adopter ou de rejeter la terminologie officialisée. Tentant de rester au diapason d'une société changeante, bien différente de celle qui l'a vu naître et où la relation qu'entretiennent les locuteurs avec leur français maternel ne semble plus si fortement protectionniste, l'OQLF s'adapte. En résultent des modifications de ses politiques de travail (ex. la récente révision de la politique relative aux emprunts), la faveur donnée à la « proposition » plutôt qu'à la normalisation ou encore des collaborations avec d'autres institutions à vocation aménagiste, comme le Comité de terminologie de Radio-Canada dont font partie, entre autres, des terminologues et langagiers de la Société-Radio Canada, du Bureau de la traduction et de l'OQLF. Cependant, alors que ce comité de « partenaires relayeurs des terminologies » (Turcotte, 2013, p. 4) voit l'utilité de s'associer pour offrir des solutions linguistiques plus rapidement, sur lesquelles tous s'accordent et dont ils font la promotion d'une seule voix, un maillon manque encore à cette chaîne collaborative : le locuteur tant courtisé, cet utilisateur final des termes qui, s'il est intégré au processus d'élaboration néologique, permet de « gagner d'avance 50 % de l'implantation des résultats du travail » (Diki-Kidiri, 2007, p. 16-17).

Notre communication présentera le projet « En bons termes » (<https://enbonstermes.com>) qui vise à introduire les locuteurs dans le cercle collaboratif du comité en recueillant sur un forum en ligne leurs suggestions à des problèmes terminologiques/néologiques posés par les experts du comité (ex. comment dire *skinny fat*, *Z-farming* ou *tower dump* en français?). Transmises aux membres du comité, les suggestions des locuteurs sont évaluées et viennent aider, aiguiller ou inspirer le travail de ces experts. La question à laquelle nous tenterons de répondre cherchera à déterminer comment ces suggestions sont reçues et perçues par les membres du comité. Nous la formulons ainsi : « Alors qu'elle semble être la clé d'une création néologique harmonieuse aux chances d'implantation multipliées, la voix du néophyte trouve-t-elle vraiment oreille attentive chez l'expert? » Après une brève introduction de la plateforme en ligne « En bons termes », nous analyserons la rétroaction apportée par les membres du comité aux suggestions des locuteurs, évaluerons la place qui leur est accordée dans les décisions finales de ces experts et les raisons justifiant le rejet ou l'admission. Nos conclusions nous permettront de déterminer dans quelle mesure l'avenir de l'aménagement terminologique et néologique se situe dans la collaboration avec les usagers.

Références

- Diki-Kidiri, M. (2007). « Éléments de terminologie culturelle », *Cahiers du RIFAL*, 26, 14-25.
- Martin, A. (1998). « Quinze ans après le début des travaux de la Commission de terminologie de l'éducation, qu'est-il advenu des officialismes? », *Québec français*, 111, 25-27.
- Quirion, J. (2004). « État de la question sur la nature des facteurs d'implantation terminologique », dans D. Gouadec (dir.), *Mondialisation, localisation, francophonie(s)* (p. 193-200). Paris : Maison du dictionnaire.
- Quirion, J. (2013). « Facteurs sociaux de la variation terminologique dans les enquêtes d'implantation terminologique : le cas du Québec dans les années suivant l'adoption de la Charte de la langue française », *Debate Termiológico*, 9, 47-61.
- Turcotte, D. (2013). « Terminologie institutionnelle et usage courant : Créer la continuité pour maximiser l'implantation des propositions », communication présentée à la IX^e Journée scientifique Realiter [Réseau panlatin de terminologie], Paris, France. Consulté le 25 décembre 2016. <http://www.realiter.net/wp-content/uploads/2013/09/Turcotte1.pdf>

12 h *La nouvelle Politique de l'emprunt linguistique de l'Office québécois de la langue française au banc d'essai* – **Aline Francoeur**, Université Laval et **Flore Emaleu Nemaleu**, Université Laval

Avec sa Politique de l'emprunt linguistique de 2007, l'Office québécois de la langue française (OQLF) souhaitait proposer « une stratégie d'intervention réaliste qui écarte les prises de position exclusivement défensives à l'égard de l'emprunt ou, à l'opposé, celles qui lui seraient exagérément favorables » (OQLF, 2007, p. 4). Cette stratégie invitait « à réagir d'une manière positive à l'emprunt », rappelant que « celui-ci demeure un outil d'enrichissement de la langue dans la mesure où il n'entrave pas la créativité lexicale en français et surtout, à la condition qu'il ne favorise pas la diffusion systématique de termes étrangers au détriment de termes français disponibles » (OQLF, 2007, p. 4). Le préambule de la Politique de l'emprunt linguistique adoptée en janvier 2017 par l'OQLF réitère ces propos et témoigne d'une même attitude d'ouverture à l'égard des emprunts.

Si la politique de 2007 ne semble avoir suscité aucune réaction (ce que laisse croire l'absence d'articles s'y rapportant directement dans les bases de données Eureka et Érudit), celle de 2017 a récemment donné lieu à une série d'articles et de lettres ouvertes dans divers journaux. « L'Office de la langue française ouvre la porte aux anglicismes », titrait la une du *Devoir* le 18 septembre 2017 (Baillargeon, 2017, p. A1). Trois jours plus tard, un éditorialiste du même quotidien laisse entendre que l'Office veut « adoucir son image d'ayatollah de la langue » et estime que l'organisme « s'engage sur une pente savonneuse » (Dutrisac, 2017, p. A6) avec sa nouvelle politique de l'emprunt. Le 24 septembre, c'est au tour de Jean-Claude Corbeil et de Marie-Éva de Villers (2017, p. 27) de sonner l'alarme dans une lettre ouverte publiée dans *Le Soleil*. « La politique de l'emprunt linguistique adoptée par l'OQLF en 2017 constitue un recul évident, un retour à la case départ des années 60 », écrivent-ils.

Les inquiétudes exprimées sont-elles fondées? Les nouveaux critères proposés pour analyser l'acceptabilité des emprunts sont-ils trop permissifs? L'OQLF a-t-il réellement baissé pavillon devant l'anglicisme? Pour répondre à ces questions, nous procéderons à l'analyse de quatre-vingts emprunts à l'anglais dont l'acceptabilité a été réévaluée par l'OQLF en vertu de sa nouvelle politique. L'échantillon d'emprunts a été établi de façon aléatoire à partir du *Grand dictionnaire terminologique* (GDT) et comprend des termes ayant l'un ou l'autre des statuts suivants dans le GDT : terme privilégié, terme déconseillé et terme utilisé dans certains contextes. Une étude de corpus sera réalisée dans des sources québécoises de nature journalistique (*Le Devoir*, *La Presse* et *L'Actualité*) ainsi que dans des sources spécialisées (revues scientifiques du domaine auquel appartient l'emprunt) afin de broser un portrait de l'usage de ces emprunts et des termes français qui leur font concurrence (le cas échéant). Les emprunts et les termes français concurrents feront l'objet de l'étude de corpus. Les résultats devraient permettre d'établir si la nouvelle politique de l'emprunt a véritablement pavé la voie à une invasion d'anglicismes.

Références

Baillargeon, Stéphane (2017). « L'Office de la langue française ouvre la voie aux anglicismes. La nouvelle politique des “emprunts linguistiques” de l'OQLF est vue comme un “asservissement volontaire” », *Le Devoir*, 18 septembre, p. A1 et A8.

Corbeil, Jean-Claude et Marie-Éva de Villers (2017). « L'OQLF détourné de sa mission fondamentale », *Le Soleil*, 24 septembre, p. 27.

Dutrisac, Robert (2017). « Nouvelle politique linguistique. L'Office québécois de la langue française », *Le Devoir*, 21 septembre, p. A6.

12 h 30 *La polémique autour de la nouvelle politique de l'emprunt linguistique de l'Office québécois de la langue française* – **Geneviève Bernard Barbeau**, Université du Québec à Trois-Rivières, et **Véronique Durocher**, Université du Québec à Trois-Rivières

En janvier 2017, l'Office québécois de la langue française (OQLF) a adopté une nouvelle politique dans laquelle étaient révisés (et, dans une certaine mesure, assouplis) « les principes et les critères de traitement sur lesquels se fonde son intervention linguistique » (OQLF 2017 : 3) en matière d'emprunts linguistiques, et plus particulièrement d'emprunts à l'anglais. Or, quiconque connaît – même un tant soit peu – la situation sociolinguistique québécoise sait à quel point la question de l'emprunt à l'anglais est délicate et susceptible de susciter nombre de débats et d'échanges polémiques (Bouchard 1989; Laforest 1997; Martel, Cajolet-Laganière et Martel 2001). C'est exactement ce qui s'est passé quand l'OQLF a rendu publique sa nouvelle politique. Dès lors, des commentaires parfois élogieux, mais plus souvent réprobateurs, que ce soit à l'endroit de la politique même, des emprunts en général ou de la qualité de la langue au Québec, ont fusé dans l'espace public québécois. Les débats ont également rapidement dépassé les frontières du Québec et des articles consacrés au sujet ont été publiés dans les médias canadiens (*The Globe and Mail*, *The National Post*, etc.), mais aussi européens (*BBC*, *The Scotsman*, etc.).

Dans cette communication, nous nous pencherons sur les débats suscités par la nouvelle politique de l'emprunt linguistique de l'OQLF dans la presse québécoise, certes, mais également hors Québec. Notre analyse portera autant sur les discours des journalistes, chroniqueurs et éditorialistes que sur ceux des experts (linguistes, terminologues, etc.) qui sont intervenus dans le débat et des citoyens qui ont fait connaître leur point de vue dans l'espace médiatique. Nous appuyant sur les travaux d'Amossy (2014), de Garand (1989) et de Garand, Archambault et Daigneault-Desrosiers (2014) sur le discours polémique et sur ses modalités argumentatives, nous montrerons la dichotomie qui existe entre les prises de position constitutives du débat et la façon dont elles sont construites et étayées, ce qui participera à faire état de la perception actuelle non seulement des emprunts à l'anglais, mais également du rapport entre français et anglais au Québec. Nous nous intéresserons également à l'important glissement qui s'est opéré et qui a fait passer le débat sur la politique de l'emprunt à une discussion plus large sur le rôle de l'OQLF au Québec, voire à un conflit révélateur des tensions plus profondément ancrées qui caractérisent le débat linguistique québécois.

Références

Amossy, Ruth (2014), *Apologie de la polémique*, Paris, Presses universitaires de France.

Bouchard, Chantal (1989), « Une obsession nationale : l'anglicisme », *Recherches sociographiques*, vol. 30, n° 1, p. 67-90.

Garand, Dominique (1989), *La griffe du polémique. Le conflit entre les régionalistes et les exotiques*, Montréal, L'Hexagone.

Garand, Dominique, Philippe Archambault et Laurence Daigneault-Desrosiers (2014), *Un Québec polémique*, Montréal, Éditions Hurtubise.

Laforest, Marty (1997), *États d'âme, états de langue. Essai sur le français parlé au Québec*, Québec, Nuit blanche éditeur.

Martel, Pierre, Hélène Cajolet-Laganière et Marie-France Langlois (2001), « Les textes journalistiques sont-ils “envahis” par les emprunts critiqués à l'anglais? », *Terminogramme. Norme et médias*, n^{os} 97-98, p. 47-72.

Office québécois de la langue française (2017), *Politique de l'emprunt linguistique*, Québec, Office québécois de la langue française.

14 h 30 *Emprunt gêné ou emprunt chic? Variabilité de la perception des « anglicismes » en France et au Québec selon leur degré de marquage dans le discours – Liliane Rodriguez*, University of Winnipeg

Cette étude porte sur l'emprunt lexical à l'anglais tel qu'il apparaît dans la presse française et canadienne, et dans le discours public qui y est rapporté. Les nombreux exemples au centre de cette réflexion proviennent d'un corpus lexical recueilli entre 2011 et 2017. Ce corpus se compose d'un millier d'items lexicaux anglais, attestés dans la presse écrite et orale (télévisée et radiophonique), notamment *Le Figaro* et *Télé-Matin* pour la France, et *La Liberté* et *Ici Radio Première-Manitoba* pour le Canada. Il inclut d'autres types d'emprunts (phonétiques, syntaxiques, etc.), mais c'est l'emprunt lexical qui est traité ici, car c'est le type le plus abondamment représenté dans les deux aires géolinguistiques à l'étude.

Dans la perspective de cette analyse, deux contextes sont pris en compte : le contexte énonciatif (déclaration politique ou commentaire « à chaud » d'une actualité), qui mène à l'identification de champs lexicaux où foisonnent les mots anglais; et le contexte phrastique (intégration sémantique et syntaxique de l'emprunt dans l'énoncé), qui met au jour des perceptions linguistiques variées (Martin, 1983), dépendant du degré de marquage de l'emprunt dans l'énoncé. Les emprunts s'introduisent dans un énoncé selon trois degrés de marquage. Au degré zéro du marquage, les énonciateurs ne marquent pas l'emprunt : il est intégré à la phrase écrite ou orale, comme tout autre choix paradigmatique, sans aucun souci pour la compréhension de l'interlocuteur. Par contre, au degré du marquage codique, l'emprunt est introduit dans la phrase, accompagné d'un syntagme similaire à un « marqueur discursif » (Noda, 2011; Dostie et Push, 2007), qui souligne le changement de langue, sans aucunement éclaircir le sens de l'emprunt. Ce marquage peut être paradigmatique, avec changement prosodique ou emploi de l'italique, ou syntagmatique avec ajout d'un marqueur discursif de style ironique, tel le cliché « comme on dit en bon français ». Enfin, le plus haut degré de marquage est de type communicationnel. Il se réalise par l'ajout d'une explication de l'emprunt, voire sa traduction, en une parenthèse discursive qui apporte un éclaircissement sémantique à visée communicationnelle maximale.

Le choix entre ces trois degrés de marquage est motivé par une stratégie de communication qui reflète la perception que les locuteurs emprunteurs ont de leur langue, de leurs propres compétences, de celles de leurs interlocuteurs, et la perception d'eux-mêmes qu'ils souhaitent produire chez leurs interlocuteurs. Pourquoi opter pour un emprunt : pour dire quelque chose qu'on ne pourrait dire autrement, et que l'on exprime tout de même par un emprunt gêné? ou plutôt pour « faire chic »? Pourquoi choisir un marquage simplement codique, sans fournir d'explication : pour exprimer son embarras à employer un mot anglais, à la place d'un mot français qui fait défaut? ou pour montrer qu'on est fier d'être bilingue? Nous constaterons que l'emprunt gêné (celui qui rougit) et l'emprunt chic (celui qui s'affiche) cohabitent et foisonnent des deux côtés de l'Atlantique.

Références

Gaétane Dostie et Claus D. Pusch, « Présentation. Les marqueurs discursifs. Sens et variation », *Langue française*, 2007/2, n° 154, p. 3-12.

Robert Martin, *Pour une logique du sens*, Paris, Presses universitaires de France, 1983.

Hiroko Noda, « Emplois des marqueurs discursifs et intersubjectivité : autour de *hein* », dans *Cahiers de praxématique, Énonciation, grammaire, discours*, n° 56, 2011, p. 77-89.

Comme le français au Québec, le français en Acadie est marqué depuis fort longtemps de mots et d'expressions empruntés à l'anglais. Or, le rapport à l'anglais dans ces deux communautés linguistiques est asymétrique, ne serait-ce qu'en raison du faible poids démographique de la population acadienne dans le paysage largement anglo-dominant des provinces maritimes. Si l'emprise de l'anglais est visible dans la langue, elle l'est tout autant dans les représentations qu'entretiennent de leur langue les locuteurs du français en Acadie. Je me pencherai dans cette conférence sur la réception et la perception des anglicismes en Acadie, en les situant dans le cadre de la question normative, les deux étant étroitement liées.

Dans le but de jeter les assises historiques permettant de faire la lumière sur la situation actuelle, je présenterai d'abord le point de vue des « lexicographes » acadiens sur la question des anglicismes, c'est-à-dire les auteurs d'une vingtaine de documents de type lexicographique (glossaires, dictionnaires, recueils plus ou moins savants, etc.) décrivant depuis plus d'un siècle les caractéristiques lexicales les plus saillantes de cette variété de français. L'examen de ce corpus métalinguistique renseigne sur la place qui est accordée aux emprunts à l'anglais par la population acadienne et révèle, en même temps, à travers les commentaires, les titres de recueils et parfois même les définitions, comment les usages ont été évalués par ceux qui les enregistrent. Je montrerai ensuite les enjeux liés à la place des anglicismes dans la perception de la langue en Acadie et ailleurs par le biais d'exemples contemporains plus largement canadiens, en me penchant notamment sur le cas du chiac, variété emblématique dont le nom évoque aujourd'hui – bien faussement d'ailleurs – l'ensemble des pratiques linguistiques de la communauté acadienne. La question de la norme et la place relative du Québec et de la France dans l'imaginaire linguistique acadien seront également évoquées, celles-ci étant parties prenantes des discours sur les anglicismes en Acadie.

VENDREDI 25 mai 2018

9 h 30 *Évoluer en milieu anglophone, un moyen sûr de se réconcilier avec les anglicismes?* – **Amélie-Hélène Rheault**, Université Bishop's et **Aude Charrin**, Université de Sherbrooke

L'anglais et le français font l'objet d'attitudes marquées au Québec. Les enquêtes de Lambert *et al.* (1960) et de Preston (1963) menées à Montréal mirent en évidence le prestige accordé à l'anglais tant par les locuteurs francophones qu'anglophones de la métropole. Les années 1980 ont cependant constitué un tournant politique et linguistique au Québec. L'instauration de la loi 101 en 1977 se voulait le gage de la reconquête économique de Montréal et changea quelque peu la perception des francophones vis-à-vis de leur langue : le français et l'anglais jouissaient, à leurs yeux, du même statut en termes de solidarité (Bourhis, 1983). Cette apparente « sécurité linguistique » fut de courte durée. L'anglais héritant du rôle de *lingua franca* économique, la menace prit alors les traits de la mondialisation (Kircher, 2014). Aujourd'hui encore, les anglicismes sont perçus comme un fléau, un danger, qui cristallise la peur de l'assimilation linguistique, culturelle et économique; une peur qui plane autant sur les Québécois que sur les canons d'esthétisme et de pureté associés à la langue française (Rheault, 2010).

L'objectif de cette étude est de déterminer si le seuil de tolérance du locuteur francophone envers les anglicismes dépend de son environnement linguistique. Les études précédentes se sont surtout concentrées à Montréal, ville où les francophones et les anglophones se côtoient depuis la Conquête. Nous croyons que l'agglomération sherbrookoise peut se révéler un terrain tout aussi pertinent à l'étude des attitudes linguistiques : bien que Sherbrooke soit majoritairement francophone, l'arrondissement de Lennoxville est quant à lui majoritairement anglophone; on y trouve d'ailleurs une université et un cégep anglophones. Sherbrooke, comme Montréal, offre ainsi la possibilité aux anglophones et aux francophones de vivre, d'étudier et de travailler dans les deux langues officielles, et par conséquent dans deux environnements linguistiques.

Pour cette communication, nous analyserons les résultats d'un questionnaire en ligne s'adressant aux étudiants et au personnel de quatre établissements d'enseignement secondaire : deux francophones (Cégep de Sherbrooke et Université de Sherbrooke) et deux anglophones (Collège Champlain et Université Bishop's). Nous nous intéresserons principalement aux questions liées à la perception des anglicismes, qu'ils soient acceptés ou critiqués, ainsi qu'à leur utilisation dans les différentes situations de communication (presse écrite, chansons, conversation entre amis, etc.). Les deux environnements linguistiques offriront-ils des données contrastées? La crainte de l'anglicisme chez des locuteurs francophones est-elle exacerbée ou atténuée par le fait d'évoluer dans un environnement anglophone?

Références

- BOURHIS, R. Y. (1983), « Language attitudes and self-reports of French-English language usage in Québec », *Journal of Multilingual and Multicultural Development*, vol. 4, n° 2, p. 163-179.
- KIRCHER, Ruth (2014), « Thirty years after Bill 101: contemporary perspective on attitudes towards English and French in Montreal », *Canadian Journal of Applied Linguistics* 17, 1, p. 20-50.
- LAMBERT, W. E., R. C. HODGSON, R. C. GARDNER et S. FILLENBAUM (1960), « Evaluational reactions to spoken language », *Journal of abnormal and social psychology*, vol. 60, n° 1, p. 44-51.
- PRESTON, M. S. (1963), *Evaluational reactions to English, Canadian French and European French voices*, mémoire de maîtrise, McGill University.
- RHEAULT, Amélie-Hélène (2010), *Analyse argumentative du discours épilinguistique au Québec : les lieux communs comme indicateurs de normes*, thèse de doctorat, Université de Sherbrooke/Université catholique de Louvain.

Si le texte contenu dans la bande dessinée, notamment celle des jeunes auteurs montréalais francophones, constitue une représentation du français parlé par cette communauté, on pourrait le considérer comme un terrain idéal d'enquête sur les anglicismes. À partir de l'analyse d'un cas d'étude, à savoir quelques planches révisées de *Joyeux printemps* de Sophie Bédard, nous allons essayer de répondre aux questions suivantes : quels anglicismes sont utilisés dans le texte original? Comment sont-ils perçus par l'auteure? Comment sont-ils traités par les correcteurs et quels éléments sont identifiés comme « anglicismes »? Est-ce que les correcteurs suggèrent des équivalents pour les remplacer? Lesquels? Proposent-ils des normes de transcription selon une néographie stabilisée?

Nous allons ensuite comparer ces résultats avec ceux issus du dépouillement d'un questionnaire écrit que nous allons soumettre à quelques auteurs et éditeurs travaillant pour trois des principales maisons d'édition montréalaises francophones de BD (Pow Pow, La Mauvaise tête, La Pastèque) : ce questionnaire abordera la question des anglicismes afin de dégager les perceptions, représentations et usages des auteurs, ainsi que la politique dans ce domaine des principales maisons d'édition. Nous pourrions ainsi non seulement fournir un aperçu de l'emploi et de la perception des anglicismes au sein de la communauté des jeunes auteurs montréalais de bandes dessinées, mais aussi de saisir l'ampleur de l'intervention des correcteurs.

Références

- Anna Giaufret, « Le français dans la bande dessinée québécoise : quelles représentations du français parlé? », *Repères DoRiF* n. 2 « Voix/voies excentriques : la langue française face à l'altérité » – volet n.2 – « Autour du français québécois : perspectives (socio-)linguistiques et identitaires », juillet 2013, http://www.dorif.it/ezone/ezone_articles.php?art_id=74;
- Anna Giaufret, « De la variation dans les bulles : le français de la bande dessinée québécoise et les dictionnaires en ligne », in Annick Farina et Valeria Zotti (eds.), *La variation lexicale des français. Dictionnaires, bases de données, corpus. Hommage à Claude Poirier*, Paris, Champion, « Collection Lexica », p. 229-248. ISBN 978-2-7453-2876-2 ISSN : 1279-8207;
- Anna Giaufret, « Bandes dessinée et traduction à Montréal : des réseaux et des œuvres », in D. Londei, S. Poli, A. Giaufret, M. Rossi, *Metamorfosi della traduzione in ambito francese-italiano*, Genoa University Press, 2015, pp. 147-161.
- Anna Giaufret, « Normes et représentations du français québécois dans la bande dessinée québécoise des jeunes auteurs montréalais », *Sentinelle*, n. 3, 2015, 24-39.
- Anna Giaufret, « Les jeunes auteures francophones de bandes dessinées à Montréal : pratiques, réseaux, représentations », *Comicalités*, en ligne, 2016; <http://ejournals.library.ualberta.ca/index.php/af/issue/view/1739/showToc>

Anna Giaufret, « La représentation du français québécois parlé dans les bandes dessinées des jeunes auteurs montréalais francophones : une étude de corpus », in Hélène Blondeau et Wim Remysen (éds.), *Cahiers internationaux de sociolinguistique. Du local au global : pratiques et idéologies linguistiques en contexte montréalais*, 2016.

Hélène Blondeau et Wim Remysen (éds.), *Cahiers internationaux de sociolinguistique. Du local au global : pratiques et idéologies linguistiques en contexte montréalais*, L'Harmattan, 2016.

Vincent, Nadine, « Comment réagit l'usage face à une norme imposée? Évaluation de la réception de recommandations officielles françaises et québécoises dans un corpus journalistique belge et suisse », *Bulletin VALS-ASLA*, 2015, vol. T1, p. 149-161.

Au Québec, une multitude de guides de conversation, lexiques et autres outils d'apprentissage du français québécois sont disponibles en librairie, rédigés par des non-linguistes québécois ou français, et destinés principalement aux touristes francophones et francophiles. Ces ouvrages se caractérisent par un silence sur leur méthodologie, sur l'expertise de leur auteur et par une absence de bibliographie. Pourtant, en raison de leur facture et de leur accessibilité, ils constituent souvent le premier repère linguistique, voire une source d'autorité, pour les francophones qui visitent le Québec. Comment ces ouvrages présentent-ils le rapport particulier du Québec à l'anglais?

Comme l'écrivait Chantal Bouchard en 1999 : « Quiconque observe avec la moindre attention la réaction des locuteurs à l'emploi d'emprunts lexicaux à l'anglo-américain ne peut qu'être frappé par la divergence du comportement des Québécois et des Français à cet égard. » (p. 6)

Cette communication vise deux objectifs : d'abord étudier sous l'angle de l'analyse de discours les arguments évoqués pour expliquer aux touristes ce rapport distinct des Québécois aux anglicismes; ensuite analyser, sous un angle plus lexicographique, le traitement accordé dans ces guides à un certain nombre d'anglicismes ou de pseudo-anglicismes (identification adéquate de l'étymologie, registre de langue, prononciation, définition, etc.).

Pour ce faire, nous nous pencherons sur cinq ouvrages disponibles actuellement en librairie, qui ont tous été publiés ou réédités au cours des cinq dernières années :

- ARMANGE, Claire (2016) *Le parler québécois*, First Éditions.
- BEAUMONT, Jean-Charles et Sébastien Amadiou (2013) *Québécois*, Assimil, guide de conversation.
- CORBEIL, Pierre (2017) *Le québécois pour mieux voyager*, Ulysse.
- GAZAILLE, Marie-Pierre et Marie-Lou Guévin (2014) *Le Parler québécois pour les nuls*, First Édition. 1^{re} édition : 2009.
- SIMARD, Josée (2016) *Comprendre le parler québécois*, Édimag. 1^{re} édition : 2011.

Cette recherche, composante d'un projet en cours sur la lexicographie profane, s'inscrit dans le vaste courant des études sur les pseudosciences, sur la science populaire (*folk science*) et plus précisément sur les travaux de linguistique profane ou populaire (voir notamment Paveau 2008, Lecolle 2014, Murano 2014), ou, comme l'écrivent Achard-Bayle et Paveau (2008), la linguistique « hors du temple ».

Références

- ACHARD-BAYLE, Guy et Anne-Marie Paveau (2008) « Présentation. La linguistique “hors du temple” », *Pratiques*, n^{os} 139-140, p. 3-16
- BOUCHARD, Chantal (1999) *On n'emprunte qu'aux riches. La valeur sociolinguistique et symbolique des emprunts*, Éditions Fides, 40 p.
- LECOLLE, Michèle (coord.) (2014) « Métalangage et expression du sentiment linguistique “profane” », *Le discours et la langue, revue linguistique d'analyse du discours*. Tome 6.1.
- MURANO, Michela (2014) « La lexicographie 2.0 : nous sommes tous lexicographes? », *Docteurs et recherche...une aventure qui continue*, Edizioni Università di Trieste (EUT), p. 147-162.
- PAVEAU, Marie-Anne (2008) « Les non-linguistes font-ils de la linguistique? : Une approche anti-éliminativiste des théories folk », *Pratiques*, n^{os} 139-140, p. 93-110.

11 h 30 *Avec ou sans équivalent, ou lorsque l'emprunt devient anglicisme : plongée diachronique dans la presse du 21^e siècle en France et au Québec* – **Cécile Planchon**, Université d'Ottawa

Notre présente communication est construite autour d'une analyse comparative entre la presse écrite de France et celle du Québec et tente de répondre à quatre questions : (1) Vu que « peu de langues ont connu une politique linguistique aussi déterminée à l'encontre des anglicismes que le français » (Humbley, 2010 : 1), observe-t-on un changement significatif dans l'utilisation des anglicismes lexicaux dans le temps? (2) Existe-t-il des différences entre une région fortement exposée à la langue anglaise telle que le Québec et la France, pays officiellement unilingue? (3) Existe-t-il des différences notables selon la nature (type de lectorat, qualité de la langue, teneur des articles...) du journal étudié? (4) À quel genre de variations de fréquence d'utilisation et de spécificité géographique peut-on s'attendre si l'on devait différencier le concept d'« emprunts à l'anglais » (qui engloberait tous les mots d'origine anglaise) de celui d'« anglicisme » (qui ne concernerait que les emprunts lexicaux critiqués et pour lesquels il existe un équivalent français) comme certains linguistes le préconisent (Loubier 2011)? Pour répondre à ces questions de recherche, nous avons constitué l'un des corpus les plus riches jamais utilisés pour une étude sur les anglicismes. Fort de plus de 330 millions de mots, il regroupe toutes les publications de 2000 à 2015 de quatre quotidiens différents : *Le Monde* et *Le Parisien* pour la France, *Le Devoir* et *La Presse* pour le Québec. Nous avons constitué une liste de 5416 anglicismes issus de quatre dictionnaires généraux (*Le Petit Robert* 2016 et *Le Multidictionnaire de la langue française*, 5^e édition) et spécialisés (*Le Dictionnaire des anglicismes* de Höfler et *Le Colpron, dictionnaire des anglicismes*, 4^e édition) de France et du Québec, dont nous avons relevé toutes les occurrences dans notre corpus.

Premièrement, les résultats que nous obtenons montrent qu'en général, la fréquence lexicométrique d'utilisation est très faible (0,7 % pour tous les anglicismes; 0,28 % pour les anglicismes avec équivalents) que ce soit en France ou au Québec, ce qui est conforme aux conclusions des études précédentes (Mareschal 1992, Picone 1996, Klein 1997, Misanchuk 1997, Cajolet-Laganière et coll. 2000, de Villers 2005, Harris 2010, Vincent 2015). Il y a cependant des nuances en termes de tendance sur quinze ans. Nous observons une évolution à la baisse pour les journaux du Québec, *Le Devoir* en tête, alors qu'elle est en hausse en France, surtout pour *Le Parisien*. Deuxièmement, nous observons une différence au niveau de la nature du journal en France et au Québec, mais particulièrement avec *Le Parisien* qui utilise de loin le plus d'anglicismes. Troisièmement, nous remarquons que le taux d'anglicismes est deux fois et demie plus faible selon si l'on considère qu'un anglicisme doit avoir un équivalent ou non. Cela montre que la définition du concept d'« anglicisme » a un impact incontestable sur la fréquence affichée.

12 h *Les journalistes de Cameroon Tribune : agents de pénétration de l'anglais dans la langue française?* – **Henri Biahé**, University of Saskatchewan

La question des anglicismes a très peu été étudiée par les linguistes camerounais. Pourtant, avec ses deux langues officielles, notamment le français et l'anglais, le Cameroun constitue un champ d'observation par excellence du phénomène d'emprunt linguistique et, partant, du contact des langues, surtout lorsqu'on tient compte des 248 langues locales ou identitaires, ainsi que des 2 langues hybrides (pidgin-English camerounais et camfranglais) que compte ce pays d'Afrique centrale. Les quelques rares travaux ayant abordé la problématique des anglicismes au Cameroun ont en général consisté en un examen de ce phénomène sous un angle linguistique, généralement à partir de corpus inauthentiques et non représentatifs du sujet à l'étude. Il existe ici très peu de publications consacrées au traitement des anglicismes dans leurs différents contextes d'utilisation ou d'énonciation. S'appuyant sur un corpus rassemblant un peu plus d'une année entière de publications de presse écrite (plus de 20 000 articles), la présente proposition de communication tente d'étudier la question des anglicismes dans des articles extraits de *Cameroon Tribune*, le seul quotidien généraliste bilingue (français-anglais) camerounais et un des journaux les plus anciens et les plus lus dans ce pays. Plus exactement, nous essayerons d'examiner, au moyen d'une analyse lexicométrique des anglicismes, le rôle joué par les journalistes camerounais dans l'anglicisation de la presse écrite. Enfin, nous essayerons de montrer que certains emprunts lexicaux qui sont dénoncés comme étant des anglicismes dans certains espaces francophones comme le Québec ne le sont pas du tout au Cameroun.

12 h 30 *Étude diachronique des anglicismes dans les chroniques de langue : de Pierre Daviault à Guy Bertrand* – **Mireille Elchacar**, Université TÉLUQ et **Ada Luna Salita**, Université de Sherbrooke

Depuis quelques années, plusieurs indices peuvent porter à croire que les préoccupations des francophones du Québec à l'égard des anglicismes ont changé. Chantal Bouchard écrivait déjà en 1999 : « il se peut que les transformations sociales récentes finissent par atténuer quelque peu l'hypersensibilité à l'anglicisme lexical qui caractérise encore aujourd'hui les Québécois. » En 2010, dans sa thèse de doctorat, Amélie-Hélène Rheault, qui a recueilli l'opinion de jeunes Québécois par rapport à l'emploi d'anglicismes, conclut ceci : « la grande majorité en utilise et les accepte. La chasse à l'anglicisme telle que l'a connue le Québec dans les années 1970 semble chose du passé, du moins pour les répondants à l'enquête. » (Rheault, 2010 : 192) Plus récemment, en 2017, l'OQLF a publié une nouvelle mouture de sa politique linguistique à l'égard des emprunts⁶, politique qui se présente comme étant plus souple que les précédentes; il y est recommandé d'accepter certains anglicismes comme *humidex*, *grilled cheese* ou encore *pâte à dents*.

Ce vent de changement se retrouve-t-il également chez les personnages publics se présentant comme défenseurs de la norme? Nous voulons répondre à la question posée, « A-t-on encore peur des anglicismes? », en observant l'évolution entre deux chroniques de langue publiées à quelques décennies d'intervalle. Nous comparerons la chronique « Le français au micro » de Guy Bertrand⁷ et la chronique « Propos sur notre français » de Pierre Daviault⁸, publiée entre 1952 et 1960 dans le journal *La Patrie*. Ces deux chroniques ont été ciblées parce qu'elles jouissaient d'une certaine crédibilité et d'un certain succès au moment de leur diffusion, éléments se mesurant par la durée des chroniques et la publication d'ouvrages de référence de la part de leurs auteurs. Pour Guy Bertrand, nous analyserons 100 emplois commentés, dont une partie sera constituée des capsules⁹ radiophoniques qui ont été publiées par la suite dans le livre *400 capsules linguistiques II* paru en 2006, et une autre partie sera composée de capsules plus récentes, diffusées sur les ondes de la radio publique de la fin de

⁶ P. 2. La politique est consultable en ligne :

https://www.oqlf.gouv.qc.ca/ressources/bibliotheque/terminologie/20170330_politique_emprunt.pdf .

⁷ Guy Bertrand est le premier conseiller linguistique à la radio et à la télévision publiques de Radio-Canada. Ses chroniques, diffusées à la radio sous le nom de « Le français au micro », sont consultables ici : <http://linguistique.radio-canada.ca/category/le-francais-au-micro/> .

⁸ Pierre Daviault est un traducteur et chroniqueur canadien ayant publié deux chroniques de langue, « Parlons mieux : épurons notre langue » (1944) et « Propos sur notre français » (1952-1960), toutes les deux accessibles dans la base de données ChroQué qui regroupe l'ensemble des chroniques de langage publiées au Québec jusqu'au 20^e siècle : <http://catfran.flsh.usherbrooke.ca/chroque/> . Daviault publie aussi plusieurs ouvrages de référence pour les traducteurs.

⁹ Une chronique linguistique est composée de plusieurs capsules ou billets diffusés de façon régulière. Chaque capsule commente plusieurs emplois, nous parlerons donc en termes d'« emplois commentés ».

septembre 2017 à la fin de janvier 2018. Pour Pierre Daviault, nous analyserons 100 emplois commentés dans « Propos sur notre français ».

Nous voulons vérifier plus précisément les éléments suivants, dans une perspective comparative : dans quelles proportions les anglicismes font-ils l'objet de questions ou de préoccupations dans les sources consultées par rapport aux autres sujets abordés? Les anglicismes sont-ils toujours identifiés comme étant des « fautes »? Le discours à leur égard est-il nuancé ou catégorique? Certains types d'anglicismes soulèvent-ils plus de questions que d'autres?

Références

Bouchard, Chantal (1999). *On n'emprunte qu'aux riches. La valeur sociolinguistique et symbolique des emprunts*, Montréal, Fides, 40 p.

Bertrand, Guy (2017). « Le français au micro », *Radio Canada : linguistique*, [en ligne], <http://linguistique.radio-canada.ca/category/le-francais-au-micro/> (Page consultée le 5 décembre 2017).

Daviault, Pierre (1952-1960). « Propos sur notre français », *La Patrie*, 160 billets.

Rheault, Amélie-Hélène (2010). *Analyse argumentative du discours épilinguistique au Québec : les lieux communs comme indicateurs de normes*, thèse de doctorat, Sherbrooke, Université de Sherbrooke, 237 p.